

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 17 Mars 2023 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « AL IMTIEZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 619 492,275 TND, un actif net de 613 579,052 TND un bénéfice net annuel de 22 659,783 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL IMTIEZ » au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

- Nous attirons l'attention sur la note 2.3 « Évaluation des autres placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP KOUNOUZ pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn.

Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la Préparation des états financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne

Tunis, le 025 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE

Adnène ZGHIDI

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
Portefeuille-titres	3.1	465 851,284	456 584,945
Actions cotées et droits rattachés		440 102,284	425 547,845
Titres des Organismes de Placement Collectif		25 749,000	31 037,100
Placements monétaires et disponibilités	3.3	153 640,991	173 361,512
Placements monétaires		60 164,817	60 427,283
Disponibilités		93 476,174	112 934,229
Créances d'exploitation		-	-
Total Actif		619 492,275	629 946,457
Passif			
Dettes sur opérations de pensions livrées		-	-
Opérateurs Créditeurs	3.5	3 033,176	3 133,554
Autres créditeurs divers	3.6	2 880,047	2 199,836
Total Passif		5 913,223	5 333,390
Actif net		613 579,052	624 613,067
Capital	3.7	597 997,376	611 905,857
Sommes distribuables	3.10	15 581,676	12 707,210
Sommes distribuables des exercices antérieurs		5,533	- 1,093
Sommes distribuables de la période		15 576,143	12 708,303
Actif net		613 579,052	624 613,067
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		619 492,275	629 946,457

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er janvier au 31 décembre 2022
Revenus du portefeuille titres	3.2	25 029,950	20 340,000
Dividendes titres OPCVM		1 234,750	-
Revenus Actions et droits rattachés		23 795,200	20 340,000
Revenus des placements monétaires	3.4	6 796,428	5 473,546
Revenus des comptes à vue		1 856,027	2 687,814
Revenus des prises en pensions		4 940,401	2 785,732
Total des revenus des placements		31 826,378	25 813,546
Intérêts des mises en pension		-	-
Charges de gestion des placements	3.8	11 982,754	11 090,109
Revenus nets des placements		19 843,624	14 723,437
Autres charges	3.9	4 268,004	2 729,672
Résultat d'exploitation		15 575,620	11 993,765
Régularisation du résultat d'exploitation		0,523	714,538
Sommes distribuables de la période		15 576,143	12 708,303
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 0,523	- 714,538
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 698,917	34 614,790
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 833,702	23 997,945
Frais de négociation de titres		-448,456	- 823,387
Résultat de la période		22 659,783	69 783,113

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	22 659,783	69 783,113
Résultat d'exploitation	15 575,620	11 993,765
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	5 698,917	34 614,790
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	1 833,702	23 997,945
Frais de négociation de titres	(448,456)	(823,387)
Distributions de dividendes	(12 701,484)	(1 672,393)
Transaction sur capital	(20 992,314)	114 635,017
Souscription	5 121,600	175 157,614
Capital	6 000,000	208 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	(879,705)	(34 654,887)
Régularisation des sommes distribuables	1,305	1 712,501
Rachat	26 113,914	60 522,597
Capital	30 600,000	69 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	(4 486,868)	(10 375,366)
Régularisation des sommes distribuables	0,782	997,963
Variation de l'actif net	(11 034,015)	182 745,737
Actif net		
En début de période	624 613,067	441 867,33
En fin de période	613 579,052	624 613,07
Nombre d'actions		
En début de période	6 975	5 593
En fin de période	6 729	6 975
Valeur liquidative	91,184	89,550
Taux de rendement de la période	3 ,86%	13,350%

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2023
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds

FCP AL IMTIEZ est un FCP de catégorie mixte de distribution.

Il a obtenu le visa du CMF le 17 mars 2011 et les opérations de souscription publique ont démarré le 01 juillet 2011.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune.

Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire du fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du fonds.

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 465 851,284 TND et se détaille comme suit :

ISN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur actuelle au 31/12/2023	% actif
	Actions		462 529,342	440 102,284	71,042%
TN0007300015	ARTES	9 239	56 618,272	59 739,374	9,643%
TN0003100609	BNA	6 900	61 089,157	56 048,700	9,048%
TN0002200053	BT	3 500	19 253,889	18 683,000	3,016%
TN0001300557	BTE (ADP)	2 900	41 662,570	14 413,000	2,327%
TN0007310139	HANNIBAL LEAS.AA	5 000	25 910,000	26 350,000	4,253%
TN0007540016	NBL AA	10 000	54 853,660	52 890,000	8,538%
TN0007610017	SAH AA	1 330	12 036,731	10 622,710	1,715%
TN0006590012	SIAME	16 000	56 672,275	61 024,000	9,851%
TNNGTFLC2986	STA	1 177	23 411,017	22 951,500	3,705%
TN0002600955	STB	15 500	64 791,771	57 350,000	9,258%
TN0007200017	WIFAK LEAS	6 900	46 230,000	60 030,000	9,690%
	Titres OPCVM		25 629,750	25 749,000	4,156%
TNO5BUFFR7Y6	SICAV AL HIFADH	250	25 629,750	25 749,000	4,156%
	TOTAL		488 159,092	465 851,284	75,199%

Les entrées en portefeuille titres en 2023 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	212 813,89
Actions SICAV	-
TOTAL	212 813,890

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Sorties (cession/remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	204 120,518	205 849,390	1 728,872
Actions SICAV	5 125,950	5 230,780	104,830
TOTAL	209 246,468	211 080,170	1 833,702

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 25 029,950 TND au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2022
Dividendes	25 029,950	20 340,000
- des actions admises à la cote	23 795,200	20 340,000
- des Titres OPCVM	1 234,750	-
TOTAL	25 029,950	20 340,000

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 153 640 ,991 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2023	% actif
PLACEMENTS MONETAIRES		60 000,000	60 164,817	9,712%
Créances sur opérations de pensions livrées				
Pension livrée ATB au 31/01/2024 pour 41 jours : 66 BTA 7.5% Décembre 2028		60 000,000	60 164,817	9,712%
Disponibilités		93 476,174	93 476,174	15,089%
Dépôts à vue		71 493,350	71 493,350	11,541%
Sommes à l'encaissement		25 298,371	25 298,371	4,084%
Sommes à régler		- 3 315,547	- 3 315,547	-0,535%
TOTAL GENERAL		153 476,174	153 640,991	24,801%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2023 à 6 796,428 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2022
Revenus des prises en pensions	4 940,401	2 785,732
Intérêts des comptes courants	1 856,027	2 687,814
TOTAL	6 796,428	5 473,546

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 3 033 ,176 TND et représente le montant de la rémunération à payer aux gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Commission distributeurs (TSB et TSI)	454,975	470,031
Commission gestionnaire (TSI)	2 274,878	2 350,162
Commission dépositaire (TSB)	303,323	313,361
TOTAL	3 033,176	3 133,554

3.6 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 2 880,047 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Redevance CMF	51,931	52,662
Etat impôts à payer	0,000	0,000
Honoraires commissaire aux comptes	2 828,116	2 147,174
TOTAL	2 880,047	2 199,836

3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

	2023	2022
Capital initial dès sa constitution		
Montant (en nominal)	697 500,000	559 300,000
Nombre de Parts	6 975	5 593
Nombre de porteurs de Parts	28	28
Souscriptions réalisées (en nominal)		
Montant	6 000,000	208 100,000
Nombre de parts émises	60	2 081
Rachats effectués (en nominal)		
Montant	30 600,000	69 900,000
Nombre de parts rachetées	306	699
Capital au 31-12-		
Montant (en nominal)	672 900,000	697 500,000
Sommes non distribuables	-74 902,624	-85 594,143
Montant du capital au 31-12	597 997,376	611 905,726
Nombre de parts	6 729	6 975
Nombre de porteurs de Parts	26	28

3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2023 :

Désignation	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	-162,150	141,960
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur actions et droits	5 861,067	34 472,830
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres OPCVM	104,830	1 117,510
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	1 728,872	22 880,435
Frais négociation de titres	-448,456	-823,387
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	7 084,163	57 789,348
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-85 594,143	-119 104,101
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-879,755	-34 654,656
Régularisations sommes non distribuables rachats	4 487,111	10 375,266
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-74 902,624	-85 594,143

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 119 82,754 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2022
Commission distributeurs (TSI & TSB)	1 797,421	1 663,531
Commission gestionnaire (TSI)	8 987,042	8 317,559
Commission dépositaire (TSB)	1 198,291	1 109,019
TOTAL	11 982,754	11 090,109

3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 4 268 ,004 TND et représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2022
Redevance CMF	599,105	554,478
Honoraires commissaire aux comptes	3 668,899	2 175,194
TOTAL	4 268,004	2 729,672

3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2023 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices n-1 et antérieurs	5,533	0,000	0,000	5,533
Exercice 2023	15 575,620	1,305	-0,782	15 576,143
SOMMES DISTRIBUABLES				15 581,676

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du FCP AL IMTIEZ au 31/12/2023 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
- Titres à recevoir	-3 315,547	-7 407,924
Total	-3 315,547	-7 407,924

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	4,730	3,701	3,189	0,874	2,870	2,805
Charges de gestion des placements	-1,781	-1,590	-1,653	-1,043	-1,769	-1,882
REVENUS NET DES PLACEMENTS	2,949	2,111	1,536	-0,170	1,101	0,923
Autres produits	0,000	0,000	0,000		0,000	0,000
Autres charges	-0,634	-0,391	-0,538	-0,295	-0,548	-0,501
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2,315	1,720	0,998	-0,465	0,554	0,423
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,102	0,005	-0,240	0,051	0,004
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	2,315	1,822	1,003	-0,705	0,605	0,428
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	0,847	4,963	2,417	-6,734	2,854	-6,624
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,273	3,441	-2,894	0,450	-0,581	6,523
Frais de négociation de titres	-0,067	-0,118	-0,079	-0,040	-0,060	-0,111
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	1,053	8,285	-0,556	-6,324	2,212	-0,213
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3,367	10,005	0,441	-6,788	2,766	0,210
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,001
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	1,053	8,285	-0,556	-6,324	2,212	-0,212
Régularisation du résultat non distribuable	0,087	0,441	0,894	-4,330	0,544	-0,117
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	1,140	8,727	0,338	-10,654	2,756	-0,329
Distribution de dividendes	1,821	0,000	0,000	0,605	0,428	0,965
Valeur Liquidative	91,184	89,550	79,003	77,662	89,626	86,693

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	1,936%	2,080%	1,779%	1,581%	1,870%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,689%	0,512%	0,579%	0,447%	0,579%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	2,516%	2,249%	1,074%	-0,704%	0,586%
Actif Net Moyen	619 096,060	533 240,199	519 740,052	507 859,605	441 260,536

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement "TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, le Dépositaire perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.